



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E54764

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2026

ÉDITÉ LE

28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/11/2024
120 000

Raison sociale : ENTREPRISE CHANTERANNE LEPAUL

367 RUE D'EPINAL L'ERMITAGE
88370 PLOMBIERES-LES-BAINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 323962498

Siret : 323 962 498 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4036040

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010437171604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010437171604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 29 66 02 24

Fax :

Portable : 06 77 60 28 38

Site Internet : <http://www.chanteranne-lepaul.fr>

E-mail : sarl.chanteranne.lepaul@gmail.com

Responsabilité légale :

A+INVEST (792 401 838) / HEYBERGER PAUL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/10/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Plombier)	07/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.